

Assemblée annuelle de l'an 2000 . . .

Questions à l'ordre du jour : comment pérenniser la croissance et lutter contre la pauvreté

La cinquante-cinquième Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale s'ouvrira officiellement au Centre des congrès de Prague le mardi 26 septembre, tandis que l'économie mondiale se caractérise par une croissance vigoureuse, avec notamment le redressement de pays à marché émergent après les crises financières de 1997–98. Lors de la séance plénière, les gouverneurs examineront probablement les moyens de soutenir la croissance et les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté. L'Assemblée sera présidée par Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud (voir encadré, page 286). Ce sera aussi la première participation de Horst Köhler en tant que



L'Assemblée annuelle se tiendra au Centre des Congrès de Prague. Voir à la page 298 l'article sur la reprise en République tchèque.

Directeur général du FMI. Celui-ci devrait profiter de son discours d'ouverture pour articuler sa vision future du FMI. (voir page suivante)

Marchés internationaux des capitaux . . .

Détente sur le marché du crédit, en dépit des risques de résurgence de l'inflation américaine

La situation des marchés financiers internationaux s'est en général améliorée en 1999 et au premier semestre de l'an 2000, parallèlement à la forte reprise de l'économie mondiale, indique le dernier rapport du FMI sur les marchés des capitaux paru le 11 septembre. Une certaine détente a succédé, sur le marché du crédit, aux fortes turbulences des années 1997–98 et les investisseurs internationaux sont de nouveau plus disposés à prendre des risques, en particulier dans les secteurs technologiques de la «nouvelle économie».

Cette embellie s'est accompagnée, sur les marchés matures, du maintien d'écart appropriés par rapport aux niveaux d'avant la crise. Aux États-Unis, la croissance toujours remarquable de la productivité — due en grande partie à la nouvelle économie — a aidé à contenir la résurgence de l'inflation et favorisé l'investissement dans le pays et au plan international. En dépit de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, les actions ont affiché des cours records sur de nombreuses

places boursières, tandis que le développement des marchés du crédit dans la zone euro a stimulé les émissions obligataires mondiales.

Risques sur les marchés matures

Le risque majeur d'une reprise plus forte que prévu de l'inflation américaine pèse cependant sur les marchés financiers internationaux. Les signes grandissants d'un redémarrage de l'inflation en début d'année ont accru l'incertitude des investisseurs quant à l'ampleur et au moment des hausses de taux d'intérêt ou à la poursuite d'une croissance soutenue et non inflationniste. Il est difficile de dire, aujourd'hui, si les marchés apprécieront pleinement (et intègrent convenablement dans les taux) le risque d'un dérapage inattendu de l'inflation américaine et d'un resserrement brutal de la politique monétaire. S'ils ne le font pas, on pourrait assister à une nouvelle correction des cours des actions et des marchés obligataires privés aux (suite à la page 287)

Dans ce numéro

285
Ordre du jour de l'Assemblée

285
Marchés internationaux des capitaux

289
M. Odling-Smee et les pays en transition

290
Déclaration commune de MM. Köhler et Wolfensohn

293
Rapport sur le développement humain 2000

294
Mme Fukuda-Parr et le rapport du PNUD

295
Informations financières sur le Web

296
M. Hsiao et le secteur de la santé

298
Reprise dans la République tchèque

Lire aussi . . .

288
Sur le site Internet

291
Principaux taux du FMI

292
Publications récentes

John Odling-Smee examine les progrès des pays en transition.
Voir page 289.

Divers dossiers au menu de l'Assemblée

(suite de la première page) L'Assemblée annuelle sera précédée le dimanche 24 septembre par la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), principal organe consultatif du FMI, qui sera présidée par Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. Le Comité conjoint du FMI et de la Banque mondiale sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement (Comité du développement) se réunira le lendemain. Il est prévu aussi qu'il y aura de nouveau une réunion commune du CMFI et du Comité du développement, avec à l'ordre du jour les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). La première de ces réunions communes s'était tenue lors de l'Assemblée de 1999.

Face à la situation encourageante de l'économie mondiale, le CMFI évaluera les perspectives de la croissance mondiale et les mesures qui permettraient de la soutenir, les perspectives des marchés internationaux des capitaux, ainsi que les progrès et les perspectives des pays en transition. À l'appui de ses débats, le CMFI a reçu des résumés des *Perspectives de l'économie mondiale* et du rapport sur les marchés internationaux des capitaux.

En ce qui concerne le renforcement du système financier international et le rôle futur du FMI, le CMFI recevra une présentation du Directeur général sur sa vision future du FMI et examinera les moyens de renforcer la surveillance exercée par le FMI et de promouvoir la stabilité et la transparence du secteur financier. Il abordera aussi la participation du secteur

privé à la prévention et à la résolution des crises financières et examinerà les facilités financières du FMI afin de déterminer s'il serait souhaitable de les rationaliser davantage.

Le CMFI examinera une déclaration du Directeur général et du Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, sur les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE et des DSRP, ainsi que l'exécution de l'initiative renforcée en faveur des PPTE. Il examinerà aussi l'état d'avancement du financement de l'initiative et le processus des DSRP.

Une réunion préparatoire à la réunion du CMFI se tiendra à Londres le 11 septembre. Parmi les autres réunions préliminaires figurent celle des ministres du Groupe des vingt-quatre pays en développement le 23 septembre, celle de leurs suppléants le jour précédent et celle des ministres du Groupe des dix pays industrialisés le 24 septembre.

Plusieurs réunions d'information seront organisées pour la presse peu avant l'Assemblée annuelle. Le 14 septembre, Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, évoquera le *Rapport annuel 2000* du Conseil d'administration du FMI. Le 19 septembre, Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, présentera à la presse les *Perspectives de l'économie mondiale*. Horst Köhler, Directeur général du FMI, tiendra des conférences de presse le 20 septembre et à l'issue de l'Assemblée, le 28 septembre.

La cérémonie d'ouverture de l'Assemblée annuelle, le mardi 26 septembre, sera suivie des discours du Président, M. Manuel, du Directeur général du FMI, M. Köhler, et du Président de la Banque mondiale, M. Wolfensohn. M. Köhler soulignera certainement que le FMI doit se recentrer sur ses responsabilités et ses objectifs fondamentaux, qu'il a décrits dans un article paru le 5 septembre dans le journal tchèque *Pravo*. Il s'agit de promouvoir la croissance en encourageant des politiques budgétaires, monétaires et de change avisées, et des systèmes financiers solides dans les pays membres, ainsi que la stabilité financière mondiale. En privilégiant ces tâches fondamentales, le FMI sera plus efficace dans la prévention et la résolution des crises, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté.

Pendant la séance plénière, du 26 au 28 septembre, les gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale, qui représentent les pays industrialisés et en développement, ainsi que des groupes régionaux, examineront les grands dossiers de l'économie mondiale, ainsi que les politiques et les opérations des deux institutions.

Une série de séminaires et de discours programmes se tiendront parallèlement à l'Assemblée. Ils tourneront autour du thème «L'économie mondiale au service de tous» et seront axés sur la dynamique du financement mondial, le commerce et l'investissement, l'information et la technologie, et le développement

M. Manuel (Afrique du Sud) présidera l'Assemblée annuelle

Trevor Manuel présidera l'Assemblée annuelle 2000 à Prague. M. Manuel est Ministre des finances de l'Afrique du Sud depuis avril 1996. De 1994 à 1996, il était Ministre du commerce et de l'industrie.

Ingénieur civil de formation, M. Manuel a participé activement à la fondation du Front démocratique uni en 1982 dans la région du Cap occidental. En 1983, il a été élu secrétaire régional et membre exécutif national du Front démocratique uni. À plusieurs reprises, il fut détenu sans procès et placé en résidence surveillée, passant 35 mois en détention entre 1985 et 1990. Après la levée de l'interdiction du Congrès national africain, il est devenu chef du Département de la planification économique du parti, chargé d'élaborer la politique économique. Depuis 1991, il est membre du Comité exécutif national et du Comité national de travail du parti.

Trevor Manuel



18 septembre 2000
286

humain. Ce sera l'occasion de rassembler chefs d'entreprise, banquiers, hauts fonctionnaires et autres leaders d'opinion. Le 24 septembre, Josef Tošovský, Gouverneur de la Banque nationale tchèque, prononcera le discours de la Fondation Per Jacobsson, «Ten Years On—Some Lessons from the Transition». (Pour plus d'informations sur la Fondation, veuillez consulter le site www.perjacobsson.org.) En outre, Vaclav Havel, Président de la République tchèque, organisera une réception au château de Prague le 23 septembre pour certains délégués, fonctionnaires et représentants de la société civile.

Quelque 15.000 personnes sont attendues à l'Assemblée annuelle, parmi lesquelles environ 4.000 délégués des 182 pays membres du FMI et de la Banque, 1.500 représentants des médias et plus de 5.000 visiteurs et invités du secteur privé, de banques et d'organisations non gouvernementales. Par ailleurs, le Directeur général, le Président de la Banque mondiale et d'autres représentants du FMI et de la Banque ont rencontré ces derniers mois des représentants de la société civile, en République tchèque et dans d'autres pays, pour examiner avec eux les politiques et les opérations des deux institutions. ■

Les grandes questions de fond passées en revue

(suite de la première page) États-Unis, à une réévaluation des risques financiers et à un vaste rééquilibrage des portefeuilles. Et si celui-ci se fait au plan international, il pourrait s'accompagner d'une réorientation des flux de capitaux transfrontières et d'ajustements des taux de change.

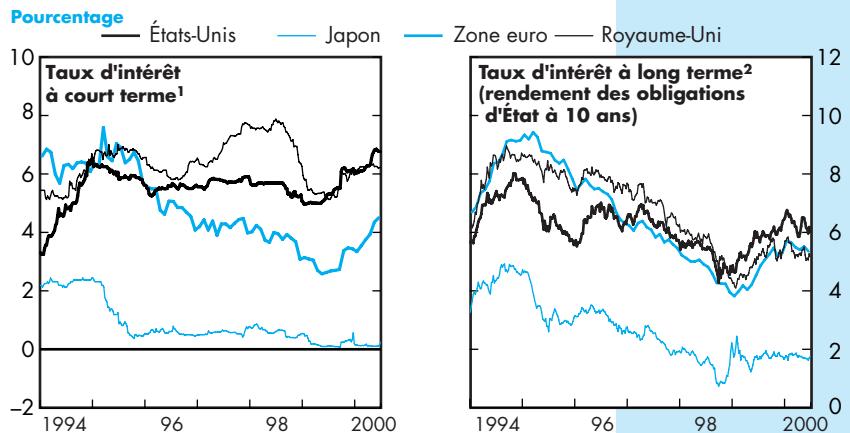
Même si la menace inflationniste ne se concrétise pas, il existe d'autres risques à moyen terme. Les uns découlent de la conjonction des graves déséquilibres externes américains et de la modification des positions cycliques des principaux pays industriels, les autres d'un changement des anticipations de rendement des actifs. Dans ces conditions, les marchés pourraient se demander à nouveau si les déséquilibres externes sans précédent des États-Unis sont viables aux parités en vigueur et déclencher un réalignement de l'euro, du dollar et du yen. Le risque existe surtout au Japon, où le secteur privé doit redoubler d'efforts pour remettre les établissements financiers et les entreprises sur la voie d'une reprise durable. Plus généralement, toutefois, l'instabilité accrue des marchés financiers mondiaux a obligé à prendre mieux conscience des risques qu'en entraînent l'intégration rapide des marchés nationaux à l'économie globale, le manque de transparence ou la pression croissante de la concurrence sur les établissements financiers.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont été dans l'ensemble bien orientés et la reprise des entrées de capitaux est d'une ampleur encourageante. En outre, bien que les réformes structurelles doivent encore progresser dans bien des cas, les politiques macroéconomiques sont en général plus solides qu'il y a un an et plusieurs pays ont engagé des réformes fiscales ambitieuses.

Le fléchissement des cours sur ces marchés entre mars et mai 2000, qui a coïncidé avec celui des marchés matures, est venu rappeler brutalement que ces actifs sont parmi les plus risqués. Ils ont été touchés de plein fouet lorsque la chute des principales places boursières a entraîné un resserrement plus sensible que prévu des politiques monétaires sur les marchés matures. Cela dit,

Taux d'intérêt à court et à long terme



¹Données hebdomadaires pour les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni, mensuelles pour la zone euro.

²LIBOR à trois mois pour les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni; EURIBOR à trois mois pour la zone euro.

Sources : Bloomberg Financial Markets L.P. et Banque centrale européenne

les corrélations entre les rendements sur les marchés émergents et matures sont loin d'être parfaites, et l'évolution de ces actifs restera largement tributaire des politiques conduites au plan national et de la santé financière des emprunteurs.

Dérivés hors cote

Les marchés dérivés jouent un rôle clé dans le fonctionnement des marchés financiers internationaux, et les transactions sur le marché et hors cote ont beaucoup amélioré l'évaluation et l'allocation des risques financiers. L'essor rapide de ces transactions s'est accompagné, et découle bien souvent, de l'intégration des marchés nationaux et de la mondialisation de la finance. Les turbulences récentes ont mis en évidence la menace que certaines caractéristiques des dérivés et marchés hors cote font peser sur la stabilité de l'ensemble.

Le rapport recense ces caractéristiques, de même que les imperfections de l'infrastructure qui les sous-tend. Il apparaît que la réduction des risques a été limitée et que des efforts doivent être poursuivis dans divers domaines pour atténuer ou éviter cette instabilité à l'avenir. Le secteur privé pourrait ainsi contribuer à cet effort en

L'intensification de la concurrence a rendu les systèmes bancaires plus efficaces.

assurant plus efficacement la discipline de marché, la gestion des risques et la diffusion des informations. Quant aux pouvoirs publics, ils devraient renforcer les incitations en faveur de la discipline du marché, mettre fin aux incertitudes du cadre juridique et surveiller plus efficacement les marchés hors cote.

Participation du secteur privé

Les initiatives prises récemment par les pouvoirs publics pour que le secteur privé participe davantage à la prévention et à la résolution des crises, et la mesure dans laquelle les marchés y voient un précédent, ont des répercussions profondes sur le fonctionnement du système financier international ainsi que sur la nature et la structure des flux de capitaux. Les services du FMI ont pu se rendre compte que bon nombre de responsables nationaux et de participants au marché ne sont pas au courant des travaux en cours sur les normes et codes ou sur la transparence. Toutefois, ceux qui en sont informés appuient résolument les efforts déployés par le FMI pour développer la norme spéciale de diffusion des données et les codes de transparence.

D'une manière générale, la participation du secteur privé à la résolution des crises financières est acceptée comme allant de soi, et l'on se félicite que l'on ait évité de formuler un ensemble de règles applicables à toutes les crises futures. Mais les marchés ne voient pas très bien dans quel sens les pouvoirs publics entendent développer la participation du secteur privé et souhaiteraient qu'un cadre en précise les modalités, en définisse l'ampleur et indique si elle sera volontaire ou non.

En conclusion, les pouvoirs publics ne doivent pas oublier que certains instruments spécifiques (obliga-

tions, prêts interbancaires) sont pris en compte dans les restructurations, et que le secteur privé va vouloir se tourner vers d'autres instruments qui rendent le remboursement des prêts plus probables et échappent à de futures restructurations.

Rôle des banques étrangères

Depuis le milieu des années 90, les banques étrangères se sont implantées massivement sur les marchés émergents, en Europe centrale et Amérique latine surtout, entraînant une intensification de la concurrence qui a rendu les systèmes bancaires plus efficaces. Ces banques étrangères pourraient aussi contribuer à la stabilisation des systèmes bancaires, même si elles seront sans doute plus susceptibles de se désengager, en cas de crise, d'une filiale en difficulté.

La participation des banques étrangères soulève des problèmes de fond. Elle oblige en particulier à améliorer le contrôle prudentiel et les réglementations bancaires au plan national et à les coordonner au plan international, ainsi qu'à résoudre les questions systémiques posées par la concentration due aux grandes fusions bancaires internationales. ■

Le rapport sur les marchés de capitaux est publié par le Département des études du FMI, sous la direction de Donald J. Mathieson, chef de la Division des marchés émergents et Gary J. Schinasi, chef de la Division des marchés de capitaux et des études financières. *International Capital Markets: Developments, Prospects and Key Policy Issues* est en vente au prix de 42 dollars (35 dollars pour les universitaires et étudiants) au Service des publications. Le texte peut aussi être consulté sur le site web du FMI : www.imf.org. Pour le commander, voir page 292.

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

00/51 : Le Conseil accorde une dérogation pour un décaissement non conforme en faveur du Malawi, 24 août

Notes d'information

00/73 : Achèvement de la 1^{ère} revue du programme de l'Équateur, 28 août

00/74 : Approbation effective du crédit FRPC en faveur du Ghana, 29 août

00/75 : Publication du programme de transactions financières, 31 août (voir page 295)

00/76 : Diffusion du 3^e rapport de PricewaterhouseCoopers sur la Banque nationale d'Ukraine, 1^{er} septembre

00/77 : Le FMI note que la Banque nationale d'Ukraine a communiqué des données inexactes sur ses réserves de change et propose des mesures préventives, 6 septembre

00/78 : Achèvement de la 1^{ère} revue du programme FRPC de l'Ouganda, prolongation de l'accord et approbation d'un crédit de 11,6 millions de dollars, 7 septembre

00/79 : Le FMI et la Banque mondiale examinent les progrès de l'exécution de l'initiative PPTE et des DSRP, 7 septembre

00/80 : Le FMI et les PPTE, 7 septembre

00/81 : Appuyer les stratégies de lutte contre la pauvreté : nouveaux éléments de l'approche du FMI, 7 septembre

Notes d'information au public (NIP)

00/67 : Chypre, 24 août

00/71 : Chine, 1^{er} septembre

00/68 : Finlande, 30 août

00/72 : Vanuatu, 5 septembre

00/69 : Madagascar, 30 août

00/73 : Comores, 5 septembre

00/70 : Maroc, 1^{er} septembre

Conférence de presse

Thomas Dawson, Directeur, Département des relations extérieures, 29 août

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière (date de l'affichage)

Angola, 22 août

Ghana, 31 août

Tanzanie, 29 août

Nigéria, 31 août

Équateur, 29 août

Initiative en faveur des PPTE (date de l'affichage)

Rwanda : (document préliminaire), 31 août

Documents de stratégie de réduction de la pauvreté

Bénin (intérimaire), 22 août

Zambie (intérimaire), 24 août

Trois axes essentiels : expansion du secteur privé, état de droit et responsabilisation

John Odling-Smee est Directeur du Département Europe II du FMI depuis sa mise en place en 1992. Ce département a été créé spécialement pour s'occuper des États baltes et des autres pays de l'ex-URSS, qui sont devenus membres du FMI après l'effondrement de l'URSS. M. Odling-Smee a étudié à l'université de Cambridge avant d'embrasser une carrière universitaire dans les années 60 et 70. Par la suite, il a été conseiller économique du Premier ministre du Ghana et a occupé divers postes au Trésor britannique, avec un bref passage comme économiste principal au Département Europe du FMI en 1981. Il est revenu au FMI en 1990 comme conseiller principal au Département Europe, dont il fut nommé Directeur adjoint en 1991, avant de prendre la direction du nouveau Département Europe II en 1992.

M. Odling-Smee évoque avec la rédaction du Bulletin du FMI l'évolution des pays en transition d'Europe de l'Est, ainsi que leurs perspectives de croissance et d'intégration dans l'économie internationale.

BULLETIN DU FMI: Les pays couverts par le Département Europe II ont accompli des progrès très variables dans la transition. Comment expliquer ces différences?

M. ODLING-SMEE : Nous avons en effet, à un extrême, les trois États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), qui sont tous candidats à l'adhésion à l'UE et, à l'autre extrême, trois pays qui n'ont guère avancé dans le processus de réforme, le Bélarus, l'Ouzbékistan et le Turkménistan. Au milieu se trouvent neuf pays, parmi lesquels les deux grands, la Russie et l'Ukraine, qui se trouvent à des stades variés de la réforme. Ces différences tiennent essentiellement aux choix de politique économique. Les pays qui se sont réformés rapidement souhaitaient se transformer en économies de marché. Les pays plus lents voulaient rester plus proches du système de planification et étaient réticents à prendre certaines des mesures nécessaires pour introduire des mécanismes de marché. Quant aux pays du «milieu», ils n'ont pas toujours été capables de procéder aux changements nécessaires suffisamment vite.

Pourquoi les pays ont-ils fait des choix différents? Le choix dépend de la proximité de l'Europe occidentale, peut-on dire. Ce n'est pas aussi simple, mais il est clair que les pays les plus à l'ouest étaient les mieux à même de comprendre comment fonctionne une économie de marché, tant en raison de leur propre histoire que de leurs contacts plus étroits avec les pays occidentaux, même à l'époque soviétique. Les pays situés plus à l'est étaient généralement plus isolés sur le plan économique et politique et étaient moins en mesure de voir les avantages d'une transition rapide vers une économie de marché.

Les pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République slovaque et République tchèque) ont certainement progressé plus vite parce qu'ils se sentaient plus proches de l'Europe. Et maintenant, bien sûr, ils sont attirés par l'Europe et veulent faire tout ce qui est nécessaire pour adhérer à l'Union européenne.

BULLETIN DU FMI: Comment le FMI tient-il compte de ces différences?

M. ODLING-SMEE : Nous essayons de traiter chaque pays selon ses mérites, de tenir compte de ses besoins et d'agir en conséquence. Dans le domaine de l'assistance technique, par exemple, dans les pays où la banque centrale n'est pas très développée, nos experts monétaires donnent des conseils sur les éléments les plus élémentaires des opérations d'une banque centrale. Dans les pays qui ont avancé plus rapidement, l'assistance technique porte sur des éléments plus complexes.

Sur le plan financier, les trois États baltes ne manquent pas d'argent et ne nous empruntent rien. Mais ils apprécient nos conseils et ils ont conclu des accords de confirmation de précaution, qui leur permettent d'entretenir un dialogue avec nous, mais qui n'impliquent aucun tirage de fonds. Plus à l'est et au sud, les pays plus pauvres du Caucase et d'Asie centrale ont besoin d'argent : notre relation est donc toujours de type financier et les réformes que nous examinons avec eux sont moins avancées que celles considérées avec les États baltes.

BULLETIN DU FMI: Quel devrait être le rôle du secteur privé dans les pays en transition?

M. ODLING-SMEE : Cette question est au cœur du processus de transition, parce que celui-ci, par définition, passe par le démantèlement de l'ancienne économie contrôlée par l'État et la mise en place de conditions propices au développement du secteur privé. Les progrès dans ce domaine varient d'un pays à l'autre. Les pays baltes ont mis en place des conditions où le secteur privé prospère. La Russie et l'Ukraine ont accompli des progrès dans la création d'un cadre d'activité favorable au secteur informel et aux petites entreprises. La Russie a progressé aussi dans la privatisation des moyennes et grandes entreprises, bien que celles-ci n'opèrent pas toujours comme de véritables entreprises privées. Elles maintiennent des relations assez étroites avec l'État. Mais, dans tous les pays, à l'exception des pays baltes, les conditions ne sont pas très propices aux activités



M. Odling-Smee :
Ce processus de
transition passe par
le démantèlement de
l'ancienne économie
contrôlée par l'État et
la mise en place de
conditions propices
au développement
du secteur privé.



M. Odling-Smee :
Les «premiers servis» ont accumulé beaucoup de pouvoir économique et politique, qu'ils utilisent pour se protéger.

légitimes du secteur privé et le rôle de ce dernier n'est donc pas aussi important qu'il aurait pu l'être au stade actuel de la transition.

BULLETIN DU FMI : Le processus de transition semble bloqué dans certains pays. Comment expliquer cette «réforme partielle» et comment relancer le processus? Quel rôle le FMI peut-il jouer à cet égard?

M. ODLING-SMEE : Dans certains de ces pays, les efforts visant à mettre en place des conditions plus favorables au secteur privé sont bloqués par ceux «qui étaient là les premiers» et qui veulent maintenant éviter la concurrence de nouveaux arrivants. Les pays qui se trouvent à un stade intermédiaire entre la planification centrale et l'économie de marché n'ont pas encore établi un état de droit, nécessaire pour le bon fonctionnement d'une économie de marché. Les «premiers servis» ont accumulé beaucoup de pouvoir économique et politique, qu'ils utilisent pour se protéger, tandis que les autorités politiques légitimes estiment qu'elles ne sont pas en mesure de passer outre à ces intérêts acquis et d'instaurer des conditions de concurrence équitable dans la législation et les pratiques économiques et commerciales.

Mais tout n'est pas négatif. Nombre de petites et moyennes entreprises opèrent de façon plus compétitive et sont en mesure d'influer positivement sur le cadre législatif par le biais du processus politique. À long terme, je pense que cette influence sera

Déclaration commune de MM. Köhler et Wolfensohn

Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, ont publié le 5 septembre une déclaration commune présentant leur vision des rôles des deux institutions et du partenariat qui doit s'établir entre elles pour faciliter une croissance durable et un recul de pauvreté. S'adressant aux membres des Conseils et des services du FMI et de la Banque, ils ont insisté sur leur but commun : améliorer la qualité de la vie et faire reculer la pauvreté en favorisant l'instauration d'une croissance durable et équitable. Pour atteindre cet objectif, le FMI doit «promouvoir la stabilité financière internationale ainsi que la stabilité macroéconomique et la croissance des États membres» et la Banque «aider les pays membres à réduire la pauvreté en s'attachant en particulier aux dimensions institutionnelles, structurelles et sociales du développement», de sorte que «son action complète donc celle du FMI, axée sur les questions macroéconomiques». Chaque institution doit «se concentrer sur ses métiers de base et veiller à ce que son action complète celle de l'autre dans les domaines comme le secteur financier, où leurs responsabilités respectives se recoupent».

On trouvera le texte intégral (en anglais uniquement) de cette déclaration sur le site Web du FMI : www.imf.org.

constructive, comme c'est le cas dans la plupart des pays occidentaux.

Bien sûr, le FMI n'est pas en mesure de changer ce type de situation du jour au lendemain. Nous ne pouvons probablement avoir qu'une influence marginale. Mais nous pouvons faire certaines choses. Premièrement, nous pouvons expliquer ce qui se passe, en particulier aux populations nationales. Deuxièmement, nous pouvons donner des conseils aux autorités sur des mesures qui conduiraient à un système plus libéral, plus concurrentiel et donc plus propice au développement du secteur privé. Troisièmement, si nous avons des relations financières avec les pays, nous pouvons essayer de peser, par le biais de la conditionnalité, sur les mesures que les gouvernements réformateurs souhaitent peut-être exécuter. Ce faisant, toutefois, il se peut que nous nous heurtons à la résistance des «premiers servis».

BULLETIN DU FMI : Quels sont les principaux obstacles à la croissance dans les pays de l'Asie centrale et du Caucase?

M. ODLING-SMEE : Chez les gros exportateurs de pétrole et de gaz (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan), la croissance dans le secteur de l'énergie est assez bien assurée. Leur principal défi est d'éviter le syndrome hollandais et de veiller à ce que les autres secteurs de leur économie aient l'occasion de se développer. Par contre, l'Arménie, la Géorgie, la République kirghize et le Tadjikistan sont relativement pauvres. Il s'agit pour ces pays de mettre en place des conditions propices au développement du secteur privé. Leurs autorités pensent que personne n'a de l'argent ou que personne ne veut investir chez eux, ce qui n'est pas vrai du tout. Même dans les pays les plus pauvres, certaines personnes ont gagné pas mal d'argent et seraient prêts à investir si les conditions étaient favorables. Et les investisseurs étrangers montrent aussi de l'intérêt pour ces pays. Ceux-ci doivent donc créer des possibilités d'investissement, ce qui passe par la libéralisation du système, le renforcement de l'état de droit — afin de protéger les droits de la propriété — et surtout, la lutte contre la corruption.

BULLETIN DU FMI : Certains observateurs jugent que l'on n'a peut-être pas suffisamment tenu compte des facteurs économico-politiques au moment de décider de la cadence et de l'échelonnement des réformes. Quel est votre avis?

M. ODLING-SMEE : L'approche du FMI tout au long du processus de transition, à savoir qu'une réforme généralisée et rapide est la meilleure option, est fondée essentiellement sur des facteurs économico-politiques, et non sur des éléments plus techniques. Nous nous attendions au début à une forte résistance aux réformes. Nombre de spécialistes, y compris au sein du FMI, ont prôné une réforme rapide parce qu'ils pensaient que si les réformes n'étaient pas

Il y a des raisons d'espérer, notamment la qualité du débat national sur l'action à entreprendre.



toutes opérées en même temps, l'opposition politique monterait rapidement et empêcherait la poursuite des réformes, ce que les faits ont confirmé.

Quels enseignements économico-politiques pourrions-nous tirer? Dans nombre de pays, il existe un accord implicite, et parfois explicite, entre les autorités politiques et les dirigeants des principaux groupes économiques; il consiste à mener une politique économique favorable aux intérêts de ces groupes et à ne pas chercher à mettre en place un système plus ouvert, plus libéral et plus concurrentiel qui permettrait la création d'un plus grand nombre de nouvelles entreprises, notamment grâce aux investissements étrangers. Nous devons trouver des moyens de briser cette coalition pour que les autorités nationales puissent plus facilement libéraliser leur économie.

BULLETIN DU FMI: Les problèmes de la Russie, notamment la dette et la corruption généralisée, semblent écrasants. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans les programmes de réforme et quelles sont les vues actuelles du FMI sur les perspectives de la Russie?

M. ODLING-SMEE : Les difficultés budgétaires de la Russie inquiètent beaucoup le FMI. Du moins jusqu'à l'an dernier, la principale raison de ces problèmes était que les entreprises ne voulaient pas payer tous leurs impôts et que l'État n'avait pas l'autorité nécessaire pour en exiger le paiement, d'où un manque à percevoir élevé et persistant. L'incapacité de l'État à recouvrer l'impôt signifie que les entreprises ne sont pas soumises à des contraintes budgétaires strictes. Dans ce contexte, l'économie de marché ne fonctionne pas bien et la transformation de l'économie est freinée.

Mais je voudrais m'attarder un peu plus sur l'avenir du pays, car je pense qu'il y a des raisons d'espérer, notamment la qualité du débat national, au cours de l'année écoulée, sur l'action à entreprendre. Je suis impressionné par la cohérence et la clarté du message des autorités russes actuelles : il faut se comporter comme un pays civilisé, une expression spéciale utilisée en Russie, qui signifie une société et une économie fondées sur la loi. Non seulement c'est ce que les autorités disent, mais elles savent aussi quel type de lois elles devraient avoir et quelles sanctions elles devraient mettre en place pour ceux qui n'obéissent pas à la loi. Il y a donc plus de chances que les Russes deviennent plus respectueux des lois, notamment dans le domaine fiscal. Le raffermissement de l'économie au cours de l'année écoulée favorise aussi cette évolution.

BULLETIN DU FMI: En septembre 1999, le FMI a suspendu sa ligne de crédit de 2,6 milliards de dollars au titre d'un accord élargi en faveur de l'Ukraine, après que celle-ci n'a pas satisfait à un certain nombre de conditions. Quels efforts sont accomplis pour ouvrir de nouveau cette ligne de crédit? Quels sont les obstacles qui subsistent?

M. ODLING-SMEE : Les réformes sont très lentes en Ukraine et jusqu'à la fin de l'an dernier, nous étions très déçus par ses résultats et nous encouragions sans cesse les autorités à accélérer le processus. Au moment de la suspension de la ligne de crédit en septembre dernier, nous avons indiqué très clairement aux autorités qu'elles devaient accélérer notablement les réformes structurelles après les élections présidentielles en novembre; sinon, nous ne pourrions pas reprendre l'aide financière. C'est avec plaisir que je prends note des progrès accomplis cette année dans les réformes structurelles et j'espère que les autorités pourront mettre en place un train de réformes structurelles qui signifierait une réelle rupture avec le passé et qui, une fois exécuté, prouverait que l'Ukraine est en train de rejoindre les pays qui se transforment en une économie de marché à un bon rythme. Si c'est le cas, je crois que le FMI recommandera à aider le pays financièrement.

BULLETIN DU FMI: Certains pays en transition ont communiqué des données inexactes et détourné des fonds. Quelle est l'ampleur de ces problèmes?

M. ODLING-SMEE : Les cas qui ont été portés à notre attention et à celle du grand public ont tous fait l'objet d'enquêtes qui n'ont révélé aucun détournement de concours du FMI. Un autre problème se pose cependant : la communication par les autorités de données inexactes concernant leurs réserves de change. Cela s'explique parfois par une inexpérience administrative, surtout dans les pays plus pauvres. Dans d'autres cas, il semble que les autorités aient cherché à éviter les implications de leur incapacité à communiquer les chiffres qui rendraient le pays admissible à bénéficier du prochain décaissement du FMI. Il faut bien comprendre que les autorités des pays couverts par le Département Europe II travaillent toutes avec de nouveaux systèmes. Ces pays avaient non pas une administration nationale, mais bien uniquement des bureaux régionaux des ministères soviétiques correspondants. Induire ceux-ci en erreur fait donc partie d'une vieille tradition et les autorités considèrent par-

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
4 septembre	4,70	4,70	5,45
11 septembre	4,64	4,64	5,38

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS : au 1^{er} mai 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (115,9 %) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/external/npi/tre/sdr/sdr.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie

fois les accords conclus avec des acteurs extérieurs, y compris le FMI, de la même manière. Je pense que les choses changent et continueront d'évoluer. Premièrement, à mesure que la situation économique s'améliore, les fonctionnaires ne sont plus soumis à la même pression. Deuxièmement, ils vont comprendre de mieux en mieux l'importance de relations honnêtes avec leurs partenaires extérieurs et même intérieurs. L'ensemble du processus de transition amène ces populations à prendre conscience que toutes les relations, y compris avec l'État et les organisations internationales, doivent être fondées sur l'honnêteté. Je pense donc que ce problème de communication de données inexactes va disparaître.

BULLETIN DU FMI : Le fait que l'Assemblée annuelle va se tenir dans la République tchèque est-il un symbole pour les autres pays en transition?

M. ODLING-SMEE : Il est bon que l'Assemblée ait lieu dans un pays en transition. Nos activités dans ces pays au cours des dix dernières années ont constitué une part très importante de notre action. Au maximum de notre effort, un tiers de notre assistance technique allait aux seuls pays de l'ex-URSS, plus encore si l'on ajoute les pays d'Europe centrale et orientale. Il s'agit donc d'un effort considérable du FMI, un effort très fructueux au niveau de l'assistance technique, en particulier dans le domaine des banques centrales et du budget. Nos activités financières ont donné de très bons résultats dans plusieurs pays et, dans tous les pays, nous avons eu un gros impact sur la stabilisation macroéconomique, en expliquant pourquoi et comment elle est importante et en dégageant l'appui financier et moral nécessaire pour l'opérer. En organisant l'Assemblée à Prague, nous reconnaissons les progrès des pays en transition et la contribution que le FMI leur a apportée. ■

Publications récentes

Ouvrages

Inflation Targeting in Practice: Strategic and Operational Issues and Application to Emerging Market Economies, publié sous la direction de Mario I. Blejer, Alain Ize, Alfredo M. Leone et Sergio Werlang (24,50 \$)

Occasional Papers (Études spéciales, 20 \$, universitaires et étudiants 17,50 \$)

No. 195: *The Eastern Caribbean Currency Union: Institutions, Performance, and Policy Issues*, Frits van Beek, José Roberto Rosales, Mayra Zermeño, Ruby Randall et Jorge Shepherd

Working Papers (Documents de travail, 10 \$)

00/106: *A Game-Theoretic Analysis of Corruption in Bureaucracies*, Era Dabla-Norris

00/107: *Managing Financial Crises: The Experience in East Asia*, Jack Boorman, Timothy Lane, Nigeria, Marianne Schulze-Ghattas, Ales Bulir, Atish R. Ghosh, Javier Hamann, Alexandros Mourmouras et Steven Phillips

00/108: *Real Exchange Rate Response to Capital Flows in Mexico: An Empirical Analysis*, Marcelo Dabós et V. Hugo Juan-Ramón

00/109: *Budgetary Convergence in the WAEMU: Adjustment Through Revenue or Expenditure?*, Ousmane Doré et Jean-Claude Nachege

00/110: *Threshold Effects in the Relationship Between Inflation and Growth*, Mohsin S. Khan et Abdelhak S. Senhadji

00/111: *Bidding Behavior in Treasury Bill Auctions: Evidence from Pakistan*, Daniel C. Hardy

00/112: *Review of the Experience with Oil Stabilization and Savings Funds in Selected Countries*, Ugo Fasano

00/113: *Fiscal Reform Over Ten Years of Transition*, Vito Tanzi et George Tsibouris

00/114: *The Corporate Sector Dynamics of Systemic Financial Crises*, Mark R. Stone

00/118: *Optimal Fiscal Strategy for Oil Exporting Countries*, Eduardo Engel et Rodrigo Valdés

00/119: *Money Demand in Guyana*, Philippe Egoume-Bossogo

00/120: *External Sector Reform and Public Enterprise Restructuring*, Rina Bhattacharya

00/121: *Convergence of Per Capita Output Levels Across Regions of Bangladesh, 1982-97*, Akhtar Hossain

00/122: *Exchange-Rate-Based Stabilization: A Model of Financial Fragility*, Yuri Vladimirovich Sobolev

00/123: *The Transfer Problem Revisited: Net Foreign Assets and Real Exchange Rates*, Philip Lane et Gian Maria Milesi-Ferretti

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 \$)

00/86: Burkina Faso: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation and First Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility

00/94: Chile: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation

Autres publications

IMF Research Bulletin, September 2000 (Vol. 1, No. 2) (gratuit)



Ces publications sont disponibles, en anglais uniquement, au : IMF Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Le PNUD voit un lien direct entre les progrès des droits de l'homme et le développement humain

Le Rapport mondial sur le développement humain, principale publication du Programme des Nations Unies pour le développement, fête son onzième anniversaire. Produit par des spécialistes du développement, ce rapport a examiné au fil des ans diverses questions, telles que la mondialisation, la croissance et l'éradication de la pauvreté, du point de vue du développement.

Cette année, le rapport a pour tâche ambitieuse d'analyser les progrès des droits de l'homme et en particulier la convergence entre les droits de l'homme et le développement humain, qui «partagent une conception et un objectif communs : assurer la liberté, le bien-être et la dignité de tous les individus, partout dans le monde». Le rapport note que les droits de l'homme sont une partie intrinsèque du développement et que celui-ci est un moyen de réaliser les droits de l'homme. Il montre comment les droits de l'homme introduisent responsabilité et justice sociale dans le développement humain.

«Ce (rapport) se distingue par sa totale indépendance d'esprit et par la hardiesse de sa pensée», indique dans la préface Mark Malloch-Brown, Administrateur du PNUD. «Il souligne clairement que les droits de l'homme ne sont pas, malgré ce que certains affirment, une des retombées du développement, mais qu'ils sont indispensables à celui-ci. C'est seulement si les libertés politiques ... sont garanties que les individus peuvent réellement tirer parti des libertés économiques. Et le pas le plus important vers le mode de croissance économique nécessaire à cette fin est l'instauration de dispositifs institutionnels et juridiques reposant sur la transparence, la responsabilité et l'efficacité.»

Convergence

«Jusqu'à la dernière décennie, le développement humain et les droits de l'homme ont suivi des voies parallèles, tant dans leurs conceptions que dans leur action. Le premier intéressait principalement les économistes, les spécialistes en sciences politiques et les décideurs, tandis que les autres étaient l'affaire des militants, des juristes et des philosophes. Ces deux courants privilégiaient des stratégies d'analyse et d'action divergentes : progrès économique et social d'un côté, militantisme politique, réforme du droit et remise en cause éthique, de l'autre. Mais aujourd'hui, les deux mouvements convergent dans la pensée et dans l'action, et le fossé entre les priorités du développement humain et celles des droits de l'homme est en train de se combler. Les droits de l'homme peuvent apporter de la valeur ajoutée aux priorités du développement. Ce mouvement cherche à déterminer à qui il incombe de veiller au respect ... des droits de l'homme de tous les individus. Sa tradition a fait naître des outils juridiques et des institutions (les

lois, le système judiciaire et les procédures devant les tribunaux) susceptibles de garantir les libertés et le développement humain.» «À son tour, le développement humain apporte une perspective dynamique à long terme à la réalisation des droits. Il focalise les regards sur le contexte socioéconomique dans lequel ces droits peuvent se concrétiser, ou être menacés», en tenant compte des ressources disponibles.

Relation entre droits de l'homme et démocratie

«La démocratie est la seule forme de régime politique respectueuse des cinq catégories de droits existantes : les droits économiques, sociaux, politiques, civils et culturels.» «Quatre des caractéristiques essentielles de la démocratie plongent leurs racines dans les droits de l'homme : l'organisation d'élections libres et équitables contribue à donner corps au droit à la participation politique; la liberté et l'indépendance des moyens d'information participent des droits à la liberté d'expression, de pensée et de conscience; la séparation des pouvoirs aide à protéger les citoyens contre la violation de leurs droits civils et politiques et l'encouragement d'une société civile ouverte concourt à transformer en réalité le droit de réunion et d'association... Ces droits se renforcent mutuellement : les progrès de chacun bénéficient presque toujours aux autres, individuellement ou collectivement. Ainsi, la liberté des médias va souvent de pair avec le développement des institutions de la société civile.»

Intégrer les droits de l'homme dans la politique économique

«Les décisions économiques destinées à promouvoir le développement humain doivent respecter les droits à la participation et à la liberté d'expression. Trois conséquences pratiques : la définition de la politique économique doit être ouverte et transparente, permettre le débat sur les différentes solutions envisageables et confier à des représentants élus la responsabilité de la décision finale. Les mesures économiques ont des répercussions considérables sur les droits des individus. Les personnes qui pourraient être touchées par une décision ont le droit d'être informées — et de participer aux débats et discussions. Elles ne doivent pas pour autant pouvoir y mettre leur veto... Mais en tout état de cause, les personnes qui auront à en pâtir doivent être entendues et, si c'est justifié, indemnisées.»

Croissance essentielle

«L'absence de croissance économique dans les pays pauvres constitue un énorme obstacle à la réalisation de tous les droits. Une étude portant sur les 159 pays pour lesquels on dispose des chiffres du PIB entre 1990 et 1998 montre que, sur 33 pays à faible niveau de déve-

C'est seulement si les libertés politiques sont garanties que les individus peuvent réellement tirer parti des libertés économiques.

loppe ment humain, 5 seulement ont atteint un taux de croissance moyen supérieur à 3 % par habitant et par an. Pour 13 autres, la croissance était au contraire négative. Voilà pourquoi l'accélération de la croissance économique dans les pays pauvres est essentielle pour avancer vers la réalisation universelle de tous les droits. Néanmoins, ... la croissance à elle seule n'est pas suffisante.» «On constate une certaine corrélation entre le niveau de revenu et le degré de réalisation des droits économiques et sociaux. Néanmoins, ... des pays ayant le même revenu peuvent enregistrer des résultats très différents dans la lutte contre ... l'analphabétisme ou la mortalité infantile.» Dans un échantillon de 174 pays, «97 obtiennent un meilleur classement selon l'indice de

Dates d'adoption des principaux instruments de protection des droits de l'homme

- 1948 Déclaration universelle des droits de l'homme
- 1965 Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- 1966 Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- 1966 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- 1979 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 1984 Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- 1989 Convention relative aux droits de l'enfant



Sakiko Fukuda-Parr

développement humain que selon le PIB par habitant, ce qui laisse à penser qu'ils transforment efficacement leurs performances économiques en développement humain. Cependant, 69 pays se classent moins bien selon l'IDH que selon le PIB par habitant.» «Il faut ... élaborer des politiques liant croissance et droits. La répartition des ressources et le modèle de croissance économique doivent être orientés sur les pauvres, sur le développement humain et sur les droits de l'homme.»

Adhésion aux programmes

«Le processus par lequel les institutions internationales prêtent aux pays en développement en contrepartie de mesures économiques souffre souvent d'un déficit démocratique. Il ne fait pas l'objet d'un vaste débat, parlementaire, par exemple. On peut donc trouver paradoxalement, mais sûrement pas surprenant, que la communauté internationale entonne si souvent le refrain du «manque de sentiment de propriété» dont souffrent les programmes en question. Ce phénomène a constitué l'un des points faibles des politiques d'ajustement des années 80, lorsque les institutions financières internationales et les autorités financières nationales avaient pris l'habitude de s'entendre sur des mesures dans le plus grand secret et à huis clos.» ■

Axel Palmason
Bureau du FMI, Nations Unies

Pour des détails sur la version française de ce rapport, veuillez consulter <http://www.undp.org/hdr2000/french/HDR2000.html>

Insister sur les responsabilités démocratiques et l'adhésion du pays aux programmes d'ajustement

Madame Sakiko Fukuda-Parr, Directrice du bureau du Rapport mondial sur le développement humain, a évoqué le rapport 2000 du PNUD avec Axel Palmason.

M. PALMASON : Le rapport recense les droits fondamentaux définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Comment définir les droits économiques?

M^{ME} FUKUDA-PARR : Les droits civils et politiques touchent à des questions telles que le droit de ne pas subir de torture et la liberté d'expression. Les droits économiques concernent la liberté de vivre à l'abri du besoin, c'est-à-dire le droit à l'alimentation, à l'habillement et au logement. La déclaration parle aussi du droit à la propriété privée, du droit au travail et du droit à la sécurité sociale pour les personnes sans emploi. Si l'État-providence dans les économies de marché avancées ou les économies à planification centrale assume la responsabilité de satisfaire nombre des droits économiques, les limites de ressources exigent d'introduire des notions telles que «la réalisation progressive des droits» et la nécessité d'établir des priorités dans la

satisfaction des besoins économiques et sociaux de base. Nous ne proposons donc pas que les pays en développement adoptent instantanément l'État-providence.

M. PALMASON : Comment le débat sur la conditionnalité et les programmes d'ajustement structurel s'inscrit-il dans le contexte de ce rapport?

M^{ME} FUKUDA-PARR : Je suis davantage préoccupée par le processus de l'ajustement structurel et de la conditionnalité que par son contenu. Le rapport traite en détail de la démocratie et note la nécessité de responsabilités démocratiques et d'une adhésion aux programmes d'ajustement structurel. Il examine des cas, comme celui de l'Inde, où une large adhésion a permis de maintenir la continuité du programme économique malgré de fréquents changements de gouvernement.

M. PALMASON : On prend de plus en plus conscience de l'importance de la croissance et de la bonne gestion publique. Quelles sont les conséquences pour le débat sur le développement et les droits de l'homme?

M^{ME} FUKUDA-PARR : Le débat sur les droits de l'homme est lié étroitement à la bonne gestion publique. Le rap-

port note l'importance de l'indépendance des institutions, de la séparation des pouvoirs et de mécanismes de surveillance transparents face à la corruption et aux autres abus de pouvoir. Il est plus facile de réaliser des objectifs économiques et politiques si les institutions sont solides. Plus celles-ci sont transparentes et compatibles de leur action, plus il est possible d'accélérer et de pérenniser la croissance.

M. PALMASON : Le FMI a engagé des ressources considérables dans l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Quelle est la relation entre ces efforts et le débat sur le développement et les droits de l'homme?

Mme FUKUDA-PARR : Les groupes de défense des droits de l'homme, entre autres, ont souligné la nécessité d'accélérer et d'approfondir des initiatives telles que celles en faveur des PPTE, parce que ceux-ci ne peuvent accroître les investissements sociaux nécessaires à cause de leurs obligations au titre du service de la dette. En ce qui concerne la FRPC et les DSRP, il s'agit essentiellement d'éviter que les programmes de lutte contre la pauvreté soient établis isolément et de formuler ces initiatives en collaboration avec les autorités nationales, les autres organisations internationales et la société civile de manière transparente et en faisant appel à la participation de tous.

M. PALMASON : Le rapport note une plus grande convergence entre les débats sur le développement et les droits de l'homme, ainsi qu'entre la communauté du développement et les institutions chargées des politiques macroéconomiques. La collaboration

entre les institutions internationales est-elle devenue plus efficace?

Mme FUKUDA-PARR : La convergence est plus forte que par le passé, comme en témoigne l'intégration de nombre des questions soulevées par le rapport dans les travaux des autres organisations internationales. Au cours des prochaines années, il existe de grandes possibilités de coopération en matière de gestion publique, ainsi que de politique sociale et économique. Cependant, il y a des distinctions importantes à faire dans certains domaines. Il est improbable que les institutions financières opèrent des réformes politiques, renforcent les institutions chargées de défendre les droits de l'homme et entreprennent d'autres travaux de cette nature. Dans le même temps, comme la distinction entre les politiques économiques et sociales se réduit, d'importantes alliances doivent se conclure entre les organes des Nations Unies et les organisations financières internationales. ■

Supplément sur le FMI — Corrigendum

Dans le tableau sur l'encours des crédits du FMI pour les exercices 1997/2000 à la page 9, l'unité est le milliard de DTS, et non le million de DTS.

Dans le tableau sur les quotes-parts à la page 10, la note 1 doit se lire comme suit : «Pays membre n'ayant pas consenti à l'augmentation de sa quote-part». Cette note s'applique au Brunei Darussalam, à Haïti, aux îles Marshall et à la République démocratique populaire lao. La note 2 s'applique à l'Afghanistan, à l'Irak, au Libéria, à la République démocratique du Congo, à la Somalie et au Soudan. C'est par erreur que Saint-Vincent-et-les Grenadines a été repris parmi les pays n'ayant pas achevé le paiement de l'augmentation de leur quote-part.

Informations financières sur le Web

Au mois d'août, dans le cadre d'un effort visant à accroître la transparence des finances du FMI, le Département de la trésorerie, avec l'aide du Département des relations extérieures et du Bureau des services des technologies de l'information, a lancé une nouvelle page sur le site Web du FMI, intitulée «IMF Finances» (en anglais uniquement), à l'adresse www.imf.org/external/fin.htm.

Navigation aisée

L'un des grands avantages de cette nouvelle page est de faciliter la navigation en offrant une classification thématique des liens vers des informations financières sur le site Web du FMI.

Pour chaque pays membre ou l'ensemble des pays membres, cette page donne beaucoup d'informations sur les décaissements, les remboursements, l'encours des crédits du FMI, les obligations à venir (y compris les commissions), les accords de prêt, les allocations de DTS et les avoirs en DTS, ainsi que les arriérés.

Un résumé des conditions des prêts accordés par le FMI (une question souvent posée) y figure aussi.

Sources de financement du FMI

Le 31 août, le FMI a annoncé dans une note d'information que des données sur les montants fournis par les pays membres aux fins du financement des opérations de prêt du FMI et d'autres transactions seraient affichées sur son site Web après la fin de chaque programme trimestriel de transactions financières. La première série de données, affichée le 31 août, ainsi qu'une note d'explication, couvre les transactions financières de la période mars-mai 2000.

La publication régulière de données sur les sources de financement des prêts du FMI, résultat d'une décision prise par le Conseil d'administration en février, constitue une nouvelle étape importante dans les efforts que le FMI déploie pour accroître sa transparence et vise à mieux faire comprendre au public ses activités financières. Le texte intégral de la note d'information n° 00/75 est disponible sur le site Web du FMI (www.imf.org).



Barry Newman (à droite), Trésorier adjoint, et James Corr (deuxième à partir de la droite), Chef de la Division de la planification et des opérations financières, ont tenu une conférence de presse pour expliquer les nouvelles données affichées.

Conseils aux macroéconomistes . . .

Le secteur de la santé est unique : il faut bien doser le rôle de l'État et du secteur privé

Dans un récent document de travail du FMI, William Hsiao a examiné les implications de la politique de la santé pour l'équité, la croissance et la lutte contre la pauvreté. M. Hsiao, professeur d'économie, titulaire de la chaire K.T. Li, à l'université de Harvard et directeur du programme de financement des soins de santé à la School of Public Health de cette université, évoque ce document avec la rédaction du Bulletin du FMI.

BULLETIN DU FMI : Pourquoi les macroéconomistes, ceux du FMI par exemple, devraient-ils s'intéresser au secteur de la santé?

M. HSIAO : Premièrement, les microéconomistes, notamment ceux de la Banque mondiale, ne peuvent pas faire leur travail correctement sans une politique macroéconomique compatible et coordonnée. Deuxièmement, le développement économique n'est pas une fin en soi. Nous voulons accroître les revenus pour avoir une vie meilleure et pour cela nous avons besoin d'une meilleure santé. Troisièmement, un facteur pratique : pour être soutenue, la croissance a besoin d'un cadre politique stable.

Lorsque la santé et les soins de santé sont répartis inégalement, les gens deviennent malheureux, d'où un danger d'instabilité sociale et de troubles politiques. C'est ce que nous avons observé notamment en Chine, au Kenya et aux Philippines.

Les pays à faible revenu en particulier souffrent du fait que les principaux responsables économiques disent ne pas avoir le temps de se préoccuper de secteurs tels que celui de la santé. Sans une politique macroéconomique compatible, il est tout simplement impossible de fournir aux populations des soins de santé appropriés et de les protéger d'un appauvrissement dû à des frais médicaux vertigineux.

BULLETIN DU FMI : Quel est le rôle du secteur privé et de l'État dans le secteur de la santé?

M. HSIAO : Les économistes partent souvent du principe que le secteur de la santé fonctionne comme tout autre secteur économique, mais ce n'est pas le cas. Les mécanismes de marché qui régissent les activités économiques ne considèrent que l'efficience, et pas l'équité.

Pour certains spécialistes, c'est l'État qui doit financer et fournir les services de santé; pour d'autres, il faut laisser faire le marché. Dans mon document, je note que le marché et l'État présentent tous deux de graves carences dans le financement et la fourniture des services de santé. Nombreux sont les cas qui attestent de la gravité des défaillances du marché.

Aux États-Unis, par exemple, le marché permet aux personnes qui ont un emploi et qui disposent de revenus moyens d'avoir une assurance-maladie. Mais ceux qui sont en moins bonne santé, les personnes âgées, les personnes handicapées et les pauvres ne sont pas assurés par le marché et l'État a dû intervenir et financer les soins de santé pour ces groupes. Aujourd'hui, 17 % de la population américaine ne disposent toujours pas d'assurance parce qu'ils sont au chômage, qu'ils sont employés à temps partiel ou qu'ils occupent des postes mal payés. Le marché n'a pas été en mesure de résoudre ce problème. Au cours de la phase d'expansion économique de la dernière décennie, le nombre de personnes non assurées aux États-Unis a augmenté.

Pour ceux qui ont déjà une assurance et de bons revenus, l'assurance maladie n'est pas un problème et ils se demandent pourquoi ils devraient payer plus d'impôts pour supporter ceux qui n'ont pas d'assurance. Les États-Unis sont le pays qui est allé le plus loin en ce qui concerne le recours aux marchés pour le financement et la fourniture des soins de santé. Le marché a écrémé la population et a laissé le reste à l'État, qui n'a pas été en mesure de se désengager et de laisser faire le marché. Aujourd'hui, 45 % des dépenses de santé sont financées par l'État, un pourcentage considérable de la population n'est pas assurée et il n'y a pas d'appui politique à une action universelle.

En ce qui concerne la fourniture des services de santé, il existe aussi de graves défaillances du marché, y compris la capacité des fournisseurs à induire la demande. Le secteur de la santé est tiré par l'offre. Plus nous produisons de chirurgiens, plus nous aurons d'opérations. Aux États-Unis, il y a un excédent de chirurgiens et près de 20 % des opérations chirurgicales sont superflues.

Par contre, au Royaume-Uni et dans nombre des pays à faible revenu, c'est l'État qui organise et qui produit les services de santé. Cela peut être pire encore que de laisser le marché s'en occuper. La bureaucratie et la politique s'infiltrent dans un système énorme qui fournit des services quotidiens. Les États ne sont tout simplement pas en mesure de gérer un tel système de façon efficiente ou pour le bénéfice des patients. En tant que patient, nous recherchons un certain degré de compassion lorsque nous sommes malades et les services gérés par l'État ne nous l'offrent généralement pas.

En matière de financement des soins de santé, une intervention notable de l'État est nécessaire. Pour ce qui est de la fourniture des services, l'État peut établir des règles strictes et contrôler l'offre, mais ensuite il doit laisser le marché opérer. On a constaté à l'usage que le secteur de la santé est extrêmement complexe et qu'il faut assurer un juste équilibre entre l'intervention de l'État et celle du marché.



M. Hsiao: Le marché et l'État présentent tous deux de graves carences dans le financement et la fourniture des services de santé.

BULLETIN DU FMI : Existe-t-il un secteur de la santé modèle?

M. HSIAO : Dans les pays à revenu élevé, le système canadien est souvent considéré comme l'un des meilleurs. Il offre un accès universel aux services de santé et permet aux patients de choisir leur docteur ou leur hôpital pour les soins primaires. Il est important de pouvoir choisir, parce que la médecine est à la fois une science et un art, et les questions de personnalité, d'empathie ou de culture doivent toujours être prises en compte. Selon toutes les données mesurables, les Canadiens sont en aussi bonne — ou en meilleure — santé que la population des autres pays; ils sont satisfaits de la rapidité et du type de services qu'ils reçoivent et le pays maîtrise le coût des soins de santé.

BULLETIN DU FMI : Quel type de problèmes les pays à revenu faible ou intermédiaire rencontrent-ils et quels sont les pays qui arrivent le mieux à satisfaire leurs besoins?

M. HSIAO : Les soins de santé sont un moyen d'arriver à une fin. Toutes les sociétés veulent un système de soins de santé qui permet d'améliorer la santé de leur population. La plupart des pays veulent aussi une juste répartition parmi leur population, de sorte que les riches ne soient pas centenaires alors que les pauvres meurent à 40 ans. Et, puisqu'un gros problème de santé peut ruiner une famille, les sociétés cherchent généralement à protéger leur population de frais médicaux vertigineux et de la ruine financière. La qualité des soins et la satisfaction des populations sont aussi souvent prises en compte.

Bien entendu, les pays à faible revenu ont moins de ressources financières et médicales, et leurs résultats en matière de santé ne sont pas aussi bons que ceux des pays à revenu élevé. Cependant, nombre d'experts pensent généralement que ce qui fonctionne au Royaume-Uni devrait fonctionner en Inde ou en Ouganda, et ils conseillent les pays sans tenir compte de toutes les ressources, connaissances humaines et institutions nécessaires pour faire fonctionner le système britannique dans un pays à faible revenu. On ne peut pas mettre sur le même pied les pays à revenu élevé et ceux à faible revenu.

Mais qu'est-ce qui fonctionne dans les pays à faible revenu? Malgré la guerre et une économie instable, le Sri Lanka a préservé un système de soins de santé efficace. Il dépense environ 3 % de son PIB pour les soins de santé, alors que l'Inde dépense 6 %. Mais le Sri Lanka obtient de bien meilleurs résultats en termes de protection et de satisfaction de la population. C'est la structure du système qui fait la différence.

Le Sri Lanka met l'accent sur les services de prévention, comme la vaccination et l'éducation : il offre aux mères une très bonne formation en hygiène et recense rapidement les mères à risque. Les soins hospitaliers sont d'un niveau très faible et environ 85 % de la population utilisent les hôpitaux publics. Mais le Sri Lanka est le seul parmi les pays à faible revenu que j'ai étudiés à avoir installé un esprit de corps parmi le personnel sanitaire.

Tant l'Inde que le Sri Lanka, par exemple, permettent à leurs médecins de travailler dans un cabinet privé. En Inde cependant, nombre de médecins ne travaillent pas dans les hôpitaux publics ou n'y passent pas beaucoup de temps. C'est rarement le cas au Sri Lanka, où le personnel sanitaire fait de son mieux avec des ressources très limitées. Le personnel sanitaire est dévoué et entretient de véritables relations avec la population. Les sages-femmes rendent visite aux femmes enceintes et aux familles avec enfants. Lorsque les filles deviennent adolescentes, les sages-femmes leur donnent une éducation sexuelle et des conseils en matière d'hygiène. Cette relation humaine fait toute la différence.

Les pays à revenu intermédiaire se trouvent dans une situation généralement bien meilleure que les pays à faible revenu parce que leur capacité économique est plus élevée. Ils ont plus de moyens pour mobiliser les ressources financières, tels que l'assurance sociale, et de meilleures compétences de gestion pour organiser des activités publiques et privées. Mais ces pays font face à un double problème. Dans les bidonvilles et les zones rurales, le taux d'incidence des maladies infectieuses (tuberculose, diarrhée) reste élevé, tandis que les maladies chroniques (arthrite, diabète, cancer, maladies cardiaques) augmentent parmi les classes moyennes et supérieures essentiellement urbaines, qui vivent plus longtemps. Généralement, c'est l'élite urbaine de ces pays qui profite des ressources publiques. Ils veulent passer des tests de résonance magnétique et autres tests coûteux, même si cela ne débouche pas nécessairement sur une guérison, ni même un meilleur traitement de leur maladie. C'est un peu comme le dilemme qui se présentera bientôt avec le projet du génome humain. Au cours des vingt prochaines années, nous dépenserons des milliards pour faire des tests sur des maladies que nous ne pouvons pas encore soigner.

Parmi les pays à revenu intermédiaire, le Costa Rica est un bon exemple. Les autorités ont décidé rapidement d'adopter une stratégie de financement intégré pour tous les groupes de revenus plutôt que de chercher des solutions ponctuelles pour la classe moyenne urbaine, les agriculteurs, les pauvres et les chômeurs. Ce système permet de différencier les services de santé, mais il garantit un niveau minimum de service. Initialement, l'assurance sociale gérait ses propres installations, mais au fil du temps leur efficience a diminué et la qualité des services est devenue inégale. Les autorités ont alors converti ces installations en institutions autonomes qui sont néanmoins obligées de remplir certaines fonctions sociales.

Parmi les pays en transition, très peu ont trouvé une bonne solution. Lorsqu'un pays socialiste se transforme en un pays capitaliste, les recettes et les services de l'État chutent de façon spectaculaire et le citoyen moyen manque de ressources aussi. En outre, celui-ci rechigne à payer un service que l'État lui

Il est important de pouvoir choisir, parce que la médecine est à la fois une science et un art, et les questions de personnalité, d'empathie ou de culture doivent toujours être prises en compte.

M. Hsiao

fournissait dans le cadre d'un contrat implicite avec la population. Dans ces pays, les citoyens avaient accepté des salaires plus bas en échange d'avantages sociaux plus élevés. Aujourd'hui, l'État n'honore pas ces engagements. Les pays en transition ne doivent pas avancer trop vite, mais bien apporter des changements progressifs et acceptables sur le plan politique.

BULLETIN DU FMI : Comment copier les meilleures pratiques?

M. HSIAO : Je suis assez optimiste à ce sujet aussi longtemps que nous n'encourageons pas des solutions trop simplistes. N'oublions pas que le secteur de la santé, ce n'est pas la fabrication de chaussures. Ses caractéristiques sont particulières. On ne peut pas prôner des solutions radicales, telles que la privatisation intégrale ou le contrôle total par l'État.

Les économistes du FMI, qui dialoguent avec les ministres des finances et les banquiers centraux, peuvent sensibiliser les autorités nationales. Je les engage vivement à ne pas se contenter de faire fond sur l'expérience de leur propre pays et de résister à la tentation de donner des conseils simples pour ce secteur complexe. Il n'y a pas de solution miracle dans ce secteur. Pour financer et fournir les soins de santé, les pays ont besoin d'un système à la fois public et privé, cohérent et intégré, et ce système doit être compatible avec leur culture et leur niveau de développement économique et social.

BULLETIN DU FMI : Que conseillez-vous donc aux macroéconomistes?

M. HSIAO : Ne pas traiter le secteur de la santé comme un secteur parmi d'autres. Prendre conscience qu'il se caractérise par de graves défaillances du marché et de l'État. Se rendre compte que de sérieuses questions d'équité sont en jeu, comme dans l'éducation, et que le marché ne se préoccupe tout simplement pas des questions d'équité. Il faut donc étudier soigneusement le rôle de l'État et combiner l'intervention du marché et celle de l'État. Par ailleurs, si l'on ne peut pas traiter de la même manière des pays qui se trouvent à des niveaux socio-économiques différents, on peut élaborer des modèles génériques qui fonctionnent à différents niveaux de revenus.

Je ne m'attends pas que les économistes du FMI deviennent des experts en soins de santé, mais s'ils prennent en compte les caractéristiques uniques de ce secteur lorsqu'ils conseillent les décideurs économiques et financiers, ils pourront aider le pays concerné et sa population, et faciliter le travail de la Banque mondiale. ■

Le document de travail n° 00/136, *What Should IMF Macroeconomists Know About Health Care Policy: A Primer*, par William Hsiao, est en vente au Service des publications du FMI au prix de 10 dollars. Pour le commander, voir page 292.

Poursuite des réformes dans la République tchèque . . .

Tandis que la reprise s'installe, les autorités s'attaquent aux problèmes structurels

La reprise s'est installée solidement dans la République tchèque, après une récession sévère et prolongée qui a distingué le pays des autres pays en transition avancés de la région, ceux-ci ayant enregistré une croissance robuste ces dernières années. La récession était le résultat de graves problèmes structurels auxquels les autorités ont commencé à s'attaquer. Toutefois, il reste beaucoup à faire et il faudra faire preuve de persévérance pour poursuivre les réformes nécessaires.

Réformes insuffisantes

En 1997, la République tchèque est entrée en récession et celle-ci s'est aggravée l'année suivante (voir graphique, page 300). Rétrospectivement, il est clair que cette récession était due au manque de vigueur des réformes, qui ne se sont pas attaquées en profondeur aux problèmes structurels, d'où un creusement des déséquilibres intérieurs et extérieurs qui a abouti à une crise monétaire en mai 1997. Le resserrement des politiques monétaire et budgétaire qui s'ensuivit a permis de maîtriser la crise, mais a aussi déclenché la récession. Ces politiques restrictives sont restées en

place jusqu'à fin 1998, en partie par crainte de la contagion de la crise russe, et elles ont permis de réduire nettement le déficit des transactions courantes et l'inflation (voir tableau, page 299), mais ce, au détriment de l'activité économique.

De graves faiblesses structurelles étaient au cœur des problèmes du pays. Les réformes inachevées dans les banques et les entreprises ont affaibli sérieusement l'offre. Les prêts improductifs se sont accumulés dans le secteur bancaire, parce que le contrôle et la réglementation n'ont pas évolué aussi vite que le secteur et que la structure d'incitation ne favorisait pas une politique de prêt prudente. L'insuffisance du gouvernement d'entreprise, résultat de l'actionnariat diffus qui a émergé de la privatisation par coupons, a retardé la restructuration nécessaire et, combinée à une croissance excessive du crédit, a encouragé de fortes hausses des salaires réels, des investissements malavisés et parfois un démembrement pur et simple des actifs. Lorsque le renforcement du contrôle bancaire et de la réglementation et les perspectives de privatisation ont forcé les banques à limiter leurs prêts, nombre d'entreprises se sont retrouvées au bord de la faillite.

Redressement économique

Fin 1998, les autorités ont assoupli leurs politiques monétaire et budgétaire et ont accompli des progrès notables dans la restructuration des banques et des entreprises. Elles ont ainsi jeté les bases de la croissance et la tendance s'est inversée au deuxième trimestre de 1999, avec plus récemment des indices d'un rebond solide de l'activité. La reprise est tirée par une croissance modeste de la consommation et la vigueur des exportations, qui profitent du dynamisme de l'Union européenne. Par ailleurs, la hausse de l'investissement au premier trimestre de 2000, après quasi trois ans de contraction, a élargi la base sur laquelle s'appuie le redressement.

Après un plus bas de 1 % en juillet 1999, l'inflation est restée relativement modeste malgré une remontée à 3^{3/4} % ces derniers mois, due à des facteurs temporaires et extérieurs. La position de la balance des paiements demeure solide, grâce à la vigueur des exportations et aux entrées soutenues d'investissements directs étrangers, qui ont avoisiné 10 % du PIB en 1999. L'investissement direct étranger a stimulé la reprise en encourageant le recours aux fournisseurs intérieurs et il devrait rendre l'économie tchèque plus efficiente. Après une dépréciation début 1999, la couronne s'est renforcée progressivement (vis-à-vis de l'euro et en valeur nominale effective) sous l'effet des entrées massives de capitaux liées aux privatisations et de l'anticipation de futures privatisations, sans nuire aux exportations. Cependant, la restructuration des entreprises continue de peser sur le chômage, qui s'établit à 9 %.

Les autorités ont assoupli notamment leur politique macroéconomique au cours de l'année écoulée. La banque centrale a abaissé son taux directeur à plusieurs reprises de juillet 1998 à novembre 1999, mais elle a cessé de le faire du fait de la multiplication des signes de reprise. Il est prévu que le déficit de l'ensemble des administrations publiques (hors recettes de privatisation et dons aux institutions chargées d'accompagner la transformation) se creusera de 3^{1/4} % du PIB en 1999 à 4^{1/4} % du PIB en 2000. Le budget de 2001 est actuellement en préparation. Les autorités sont déterminées à réduire le déficit budgétaire de 3/4 % du PIB, mais le déficit de l'ensemble des administrations publiques ne diminuera probablement pas dans la même proportion, car certaines dépenses seront sans doute transférées vers deux fonds extrabudgétaires mis en place pour les dépenses d'infrastructure et les projets de logement.

Disparités croissantes

Ces récents résultats favorables masquent toutefois de fortes disparités au sein de l'économie tchèque. D'une part, des entreprises dynamiques et orientées vers l'exportation (essentiellement celles avec une participation étrangère) tirent la reprise, profitant d'une meilleure compétitivité et d'un meilleur accès au

crédit. D'autre part, beaucoup d'entreprises traditionnelles continuent de faire face à des problèmes financiers; leurs effectifs sont excédentaires, leur gestion insuffisante, leurs pertes en hausse et elles sont endettées. Ces problèmes sont aggravés par les problèmes de bilan dans le système bancaire, qui ont

Principaux indicateurs économiques

	1996	1997	1998	1999	2000 Proj. ¹
(Variations en pourcentage)					
PIB réel	4,8	-1,0	-2,2	-0,2	2,3
IPC, variation sur 12 mois	8,6	10,0	6,8	2,5	3,8
Salaires réels (industrie), moyenne sur la période	8,1	3,2	-0,2	4,6	1,0
Chômage déclaré, moyenne sur la période (en pourcentage de la population active)	3,1	4,3	6,1	8,6	9,8
(En pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire global ^{2,3}	-0,9	-1,7	-2,0	-3,3	-4,2
Dette brute ²	13,3	12,8	13,4	15,0	18,0
(Variations sur douze mois, en pourcentage)					
Masse monétaire au sens large	7,8	8,7	5,2	8,1	...
Crédit aux entreprises et aux ménages	10,6	9,4	-3,5	-3,9	...
(En pourcentage du PIB)					
Solde des transactions courantes	-7,4	-6,1	-2,4	-2,0	-3,4
Entrées de capitaux non génératrices de dettes	3,4	3,3	7,1	9,9	...
Réserves officielles brutes (en mois d'importations de marchandises)	5,4	4,3	5,2	5,3	...
Dette extérieure en monnaies convertibles (en pourcentage du PIB)	36,2	44,3	39,9	44,3	...

Note : ... signifie qu'aucune donnée n'était disponible.

¹Projections des services du FMI.

²Ensemble des administrations publiques.

³Hors recettes des privatisations et dons aux institutions chargées d'accompagner la transformation.

Sources : autorités tchèques; estimations et projections des services du FMI

comprimé les prêts, privant les entreprises de crédits bien nécessaires pour financer leur restructuration et l'expansion de leurs activités. Le processus de restructuration pèse sur l'emploi : il est prévu que le taux de chômage dépassera 9^{1/2} % d'ici la fin de 2000. En outre, le chômage est disproportionné dans les régions fort tributaires de l'acier, des industries d'extraction et de l'agriculture. Dans certaines de ces régions, il est supérieur à 15 %, essentiellement parce que les entreprises en difficulté financière réduisent leurs effectifs. Face à cette hausse du chômage, les autorités offrent des incitations à l'investissement (réductions de l'impôt sur le revenu et dons pour la création d'emplois et la formation), en particulier dans les régions où le chômage est élevé.

Progrès dans les réformes structurelles

Après une période d'inaction sur le front structurel, en partie parce que le consensus politique était insuffisant, des progrès soutenus ont été accomplis depuis l'an dernier dans plusieurs domaines.

- Dans le système bancaire, deux banques publiques ont été vendues à des investisseurs étrangers et une troisième devrait être privatisée d'ici le début de 2001. Les autorités ont renforcé la réglementation du contrôle bancaire et ont durci les normes prudentielles : elles ont introduit certains éléments du con-



Ian S. McDonald
Rédacteur en chef

Sara Kane · Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices

Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Édition française

Division française
Bureau des services linguistiques

Marc Servais
Traduction
Anne Rousseau
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

trôle consolidé et ont renforcé les normes de fonds propres en y incorporant le risque de marché.

- Dans le secteur des entreprises, une agence est chargée de la restructuration financière et administrative de huit grandes entreprises industrielles. Par ailleurs, le cadre juridique régissant les transactions économiques a été amélioré, essentiellement grâce à une modification de la loi sur les faillites, qui renforce les droits des créanciers et vise à écourter la procédure.

- Sur le front budgétaire, de nouvelles règles renforcent la transparence et la responsabilité, limitant les possibilités d'activités extrabudgétaires et d'accumulation d'engagements conditionnels par le biais des garanties publiques.

- Sur le front juridique, une nouvelle loi corrige plusieurs insuffisances de longue date et offre une base juridique plus solide pour la restructuration des entreprises et des banques. Enfin, le rythme de la mise en conformité avec les normes de l'UE s'est accéléré notamment en 2000, ouvrant la voie à l'exécution de réformes qui amélioreront l'efficience économique et les perspectives de croissance.

Ce qui reste à faire

Malgré la nette accélération des réformes结构nelles depuis l'an dernier, il reste beaucoup à faire.

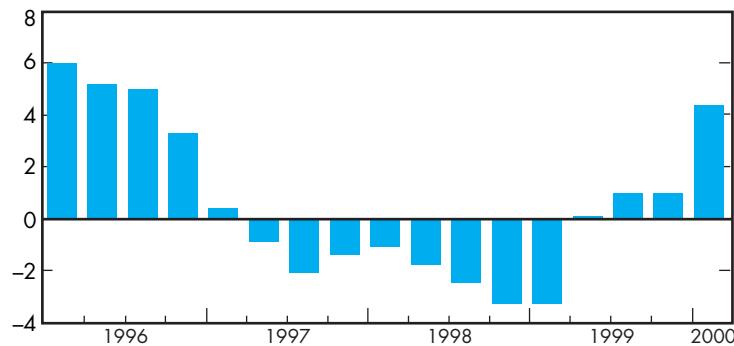
- Il fautachever la privatisation des banques et renforcer le cadre juridique et réglementaire afin d'améliorer la gestion des banques. La récente ruée sur les guichets d'une banque privatisée et par la suite la mise sous administration judiciaire et la vente rapide de l'établissement à une banque tchèque sous contrôle étranger démontrent que la privatisation ne peut résoudre les problèmes du secteur bancaire si elle n'est pas accompagnée d'une amélioration de la gestion et de l'élimination des prêts imprédictifs.

- Les projets de restructuration de l'agence susmentionnée doivent être exécutés sans interférence politique afin d'assurer que les entreprises concernées soient compétitives et n'aient donc plus besoin de l'appui de l'État. Pour éviter de répéter les erreurs commises dans le passé, il est impératif que cette agence vise bien à restructurer les entreprises et non à financer leurs opérations en cours, et que l'objectif ultime soit la vente. Sous l'effet de la restructuration des entreprises, il est fort probable que le chômage sera élevé ou même

Photographies : Pat Davies (FMI), page 285; Denio Zara, Padraig Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 286, 289-90 et 295-96; PNUD, page 294; Anuruddha Lokuhapuarchchi (Reuters), page 297; et Petr Josek (Reuters), page 298.

PIB réel

Variation annuelle en pourcentage



Source : Office tchèque des statistiques

en hausse pendant un certain temps. Pour éviter qu'il ne devienne structurel, les autorités devront réformer les prestations sociales afin d'accroître les incitations à la recherche d'un emploi et assouplir le contrôle des loyers — tout en continuant d'aider les ménages à faible revenu — pour promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre. Il est possible aussi de renforcer davantage le cadre juridique de l'activité des entreprises afin de protéger les droits des créanciers et de faciliter la liquidation rapide des entreprises non rentables.

- Il est capital que les autorités opèrent des réformes budgétaires fondamentales pour rendre la situation budgétaire viable à moyen terme. Comme il est prévu que les pressions sur le budget vont augmenter à moyen terme, du fait de l'évolution démographique, du tarissement des recettes de privatisation et des coûts liés à l'adhésion à l'UE et à la restructuration des banques et des entreprises, il devient impératif de formuler un programme clair d'assainissement et de réforme des finances publiques. La réforme de la protection sociale devra être au centre de ces efforts.

Étant donné sa tradition de politique macroéconomique prudente et les récents progrès dans les réformes structurelles, la République tchèque a le potentiel nécessaire pour réaliser une croissance rapide et soutenue. Cependant, il ressort de l'expérience d'autres pays qu'il faudra beaucoup de temps pour en arriver là. La privatisation des banques devra être suivie de leur restructuration, qui prendra plusieurs années. Le processus de réforme des entreprises sera long lui aussi. La modification des lois et des réglementations ne suffit pas à elle seule. Les pratiques législatives et réglementaires doivent devenir plus efficientes et favoriser la croissance : c'est ici aussi un long processus. Il s'agira de persévérer et de maintenir le rythme des réformes. ■

Dimitri Tzanninis
FMI, Département Europe I

Le prochain *Bulletin du FMI*, qui paraîtra le 16 octobre, sera un numéro spécial Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale.